

Charte D'Identification du patient

1

- La Clinique Sainte Marthe-Saint Joseph a défini une Charte d'IdentitoVigilance qui est mis en œuvre et piloté par l'Autorité de Gestion des Identités et la Cellule d'IdentitoVigilance qui sont des instances pluridisciplinaires

2

- Un Processus d'Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge a été défini afin d'optimiser la sécurité du patient tout en respectant les principes de confidentialité des informations personnelles de ce dernier conformément à la charte de la personne hospitalisée

3

- Les principes et procédures d'identification du patient sont définis et leur respect par les professionnels de santé est évalué

4

- Le personnel de l'établissement s'implique et participe aux actions de sensibilisation conduite par la Cellule d'IdentitoVigilance

5

- Tous les évènements indésirables liés aux erreurs d'identité sont soumis à déclaration obligatoire, adressés au référent IdentitoVigilance et traité lors des AGI-CIV et SMQ

6

- La Clinique Sainte Marthe-Saint Joseph s'engage à tout mettre en oeuvre pour sécuriser et fiabiliser l'Identité du patient à toutes les étapes de sa prise en charge

Le 09 Juin 2021,

La Directrice Adjointe

Sandrine MANCHON